



**RÉ-INVENTER
LA VILLE
LAC-MÉGANTIC**
[QUÉBEC - CANADA]


ATELIER ROCHE
ARCHITECTES & URBANISTES ASSOCIÉS

RÉ-INVENTER LA VILLE LAC-MÉGANTIC

[Québec - Canada]

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Maîtrise d'ouvrage : Lac-Mégantic

Programme :

Recomposition urbaine
du centre-ville de Lac-Mégantic

Mission : Coordination urbaine
globale de l'ensemble du site

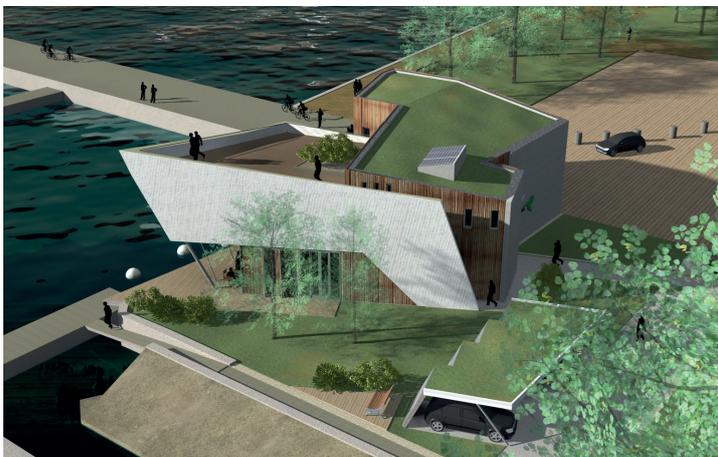
Surface d'étude : 30 ha

Livraison : 2014

INTERVENANTS À LA CONCEPTION

Architecte & Urbaniste :

Atelier Thierry Roche & Associés



COMMENTAIRE

En juillet 2013, la commune de Lac-Mégantic au Québec voit son centre-ville rayé de la carte : 2 km² sont détruits suite à l'explosion d'un train transportant du pétrole. Ce sont 5,4 millions de litres qui se déversent. Cet évènement tragique entraîne 4 jours d'incendie et la disparition de 47 personnes. Face à ce drame humain, social et écologique, des acteurs se mobilisent. Leur objectif : accompagner la mairesse de l'époque Colette Roy Laroche (au centre sur la photo, en bas à gauche) et la chargée de projet Fabienne Joly (à droite sur la photo), dans la reconstruction de Lac-Mégantic à travers une vision innovante de la ville qui se réinvente, et proposer un projet pour « rallumer les étoiles » dans les yeux des méganticois. C'est dans le cadre d'un partenariat franco-québécois de près de 10 ans, à la fois économique et professionnel (entre les régions de Mégantic et Auvergne-Rhône-Alpes), basé sur la solidarité et la collaboration sur des projets de développement, que ce challenge de re-composition urbaine prend racine ; notamment avec le Pôle Innovation Constructive du Nord Isère.

Des ateliers participatifs sont mis en place avec la population (6000 habitants) pour faire de ce nouveau centre-ville un milieu animé, à échelle humaine, générateur d'activités communautaires et économiques, dans un cadre vert et durable.

Les principaux objectifs de la reconstruction :

- reconstruire sans renier le passé en conservant la trame des rues du centre-ville dévasté ;
- implanter des entreprises et institutions du secteur de l'innovation technologique et de la recherche ;
- réaliser une voie de contournement ferroviaire ;
- privilégier préserver l'étroite relation avec la nature ;
- introduire l'Art Contemporain dans une démarche de reconquête des berges (installation de 47 oeuvres d'art en hommage au 47 victimes) ;
- création d'une halle couverte ;
- béguinage ;
- développement de jardins partagés.



**ENTREPRENEURS
D'AVENIR**

Atelier Thierry Roche & Associés

Siège : 91 bis avenue de la République - 69160 Tassin-La-Demi-Lune

Agence de Saint-Priest : Cité de l'Environnement - 355 allée Jacques Monod - 69800 Saint-Priest

04 78 34 02 56 / atelier@atelierthierryroche.fr / www.atelierthierryroche.fr